Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 2026-211
ID : 022-242200715-20261112-211_2026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

Nombre de membres : 40	
Nombre de votants	
Présents	**Procuration**
35	3

Date de la convocation
5 Novembre 2026

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 20 novembre 2026

et publication le 20 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 novembre à 18h,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle de la culture et des Loisirs de plounévez-Quintin, en séance publique, sous la Présidence de Madame Sandra Le Nouvel.

PRESENTS : Sandra Le Nouvel – Pascal Le Gall – Christel. Guillerm – Alexandre Petit – Philippe Le Joncour – Geneviève Pinto – Raymond Barré – Rollande Le Borgne – Valérie Glou - Fabrice Even – Marie-Hélène Bernard – Bernard Trubuilt – Gilles Le Gall – Catherine Boudiaf – Valérie Le Bonniec – Hermine Le Garlantezec – Pascal Olivier – Clément Sauzay – Guillaume Robic – Guy Bouchez – Véronique Loriot Le Guillou – Hélène Latimier – Jérôme Lejart – Jean-Pierre Mougeot – Annie Lucas – Damien Loseille – Evelyne Minier – Jérémy Quéméner – Jacques Troël – Georges Galardon – Julie Cloarec -Eléonore Kogler – Michel Ollivier - Stéphanie Dosselin – Stéphanie Verger

Monsieur Raoul Riou excusé donne Pouvoir à Madame Catherine Boudiaf
Madame Magalie Corgniec excusée donne Pouvoir à Madame Stéphanie Dousselin
Monsieur Pierre-Yves Daniel excusé donne Pouvoir à Madame Sandra Le Nouvel
Madame Antonia Sérandour et Monsieur Christophe de Quélen, sont absents sans donner de Pouvoir

Secrétaire de séance : Monsieur Clément Sauzay

Délibération 211.2026 Candidature au Label Nationale Territoires, Villes et Villages Internet porté par l'association Villes Internet

La Présidente rappelle au Conseil Communautaire que la CCKB, en application d'une délibération du Conseil Communautaire en date du 22 février 2024, a adhéré à l'association Villes Internet et, à la suite, a candidaté au « *Label National Territoires, Villes et Villages Internet* » au titre de l'année 2025.

Créée en 2002, l'association Villes Internet rassemble plus de 9 000 élus, agents et acteurs locaux pour le développement de l'Internet citoyen et du numérique urbain dans les territoires.

Elle a acquis une légitimité nationale et internationale, dans un réseau qui touche également les pays francophones et d'Amérique latine.

Depuis 2019, l'association organise le Congrès national des élus au numérique qui présente chaque année une motion politique au gouvernement français pour peser sur les décisions publiques nationales les concernant.

L'association a créé la plateforme Atlaas, conçue avec le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET), pour contribuer à relier les porteurs de projet numériques publics et citoyens. Des fiches-action sont publiées tout au long de l'année par les agents ou élus des

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 2026-211
ID : 022-242200715-20261112-211_2026-DE

collectivités volontaires : plus de 30 000 actions sont géolocalisés et classées dans un référentiel thématique de 16 enjeux de développement du territoire et 138 services numériques.

L'association décerne également un label chaque année visant à reconnaître les villes et villages promoteurs de l'Internet citoyen. La marque nationale « *Label National Territoires, Villes et Villages Internet* » est matérialisée par un panneau @ à @@@@@ à afficher en entrée de ville et dans les supports de communication.

En 2025, la CCKB a été labellisée « *Territoire Internet* @@ », mettant ainsi en valeur plus de 20 actions numériques portées par la collectivité. En 2026, cette labellisation a été renouvelée.

Au titre de l'année 2027, la Présidente propose au Conseil Communautaire de porter une nouvelle candidature de la CCKB au Label National Territoires, Villes et Villages Internet en valorisant près de 50 actions.

La Présidente informe que la commission Vie Quotidienne de la CCKB a émis un avis favorable à cette candidature au Label National Territoires, Villes et Villages Internet.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide,

- D'autoriser la Présidente à porter la candidature de la CCKB au Label National Territoires, Villes et Villages Internet de l'association Villes Internet.
- D'autoriser la Présidente à signer tout acte ou document dans ce cadre.

Monsieur Clément Sauzay

Secrétaire de séance

Madame Sandra Le Nouvel

Présidente de la CCKB

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la CCKB.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.